

Enjeux particuliers aux consommateurs pour ceux qui font affaire au Québec

20 NOVEMBRE 2017 1 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- [Actions collectives](#)
- [Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)
- [Responsabilité du fait du produit](#)

Auteurs(trice): [Éric Préfontaine](#), Sylvain Lussier Ad. E.

La Loi sur la protection du consommateur (LPC) du Québec soulève des enjeux particuliers pour les entreprises faisant affaire avec des consommateurs au Québec. Sont présentés ci-après les principaux conseils pratiques et tendances à prendre en considération lors de l'examen de votre profil de risque de litige.

